

SAINT-NAZAIRE TENNIS DE TABLE

Siège Social : Maison des Sports 44600 SAINT-NAZAIRE

Agrément Jeunesse et Sport : N° 44 S 1735

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

NOM joueur : PRENOM joueur : sexe : M F

N° Licence et club si ancien club : signaler si ancien club pour les nouveaux

Date de naissance : lieu naissance : code postal naissance :

Nationalité :

Adresse : Ville : code postal :

Tél. domicile : Tél. port. Joueur :

Adresses email joueur : @

NOMS prénoms Parents (pour les jeunes):

Père : Tél :

Adresses email père : @

Mère : Tél :

Adresses email mère : @

Merci d'entourer le numéro de téléphone et le mail principal de communication
En Bleu renseignements obligatoires, rayer si critère inexistant (ex : tél)

Pour cette saison, je souhaite (cocher la mention utile) :

- Compétition (+18ans)** : 120€ + 30€ si entraînements dirigés
- Loisirs** (Promotionnel) **(+18 ans)**: 100€ + 30€ si entraînements dirigés
- JEUNES Promotionnel et compétitions (-18 ans)** : 130€ entraînements dirigés compris
- Baby-ping** (5-8 ans) : 70€
- Extérieur déjà licencié** (**accord obligatoire du bureau**) : 65€ + 30€ si entraînements dirigés

Disposition arrêtée par le Conseil d'Administration pour les familles :

- **10€ pour le 2ème enfant < 18 ans ou poursuivant sa scolarité (jusqu'à 21 ans)**
- **20€ pour le 3ème enfant < 18 ans ou poursuivant sa scolarité (jusqu'à 21 ans)**

Renseignements médicaux :

Certificat médical présenté : oui non ou questionnaire de santé pour moins de 18 ans

Important : le certificat médical est valable 3 ans. La deuxième et troisième année vous devez compléter le questionnaire de santé (un seul « oui » nécessite un nouveau certificat médical).

Document à demander au club ou sur site : saintnazairett.sportsregions.fr

La règle c'est : 1ere année certificat, 2eme quest. de santé ; 3eme quest. de santé, 4eme certificat médical

Cas particulier à signaler :

En cas d'accident, j'autorise le SNTT à diriger mon enfant vers tout service médical d'urgence

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du SNTT, notamment que :

- Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à l'entrée de la salle et s'assurer de la présence des animateurs pour les confier à ceux-ci.
- Les parents doivent venir chercher leur(s) enfant(s) dès la fin de l'activité.
- En dehors des heures d'entraînement, le SNTT se dégage de toute responsabilité

Mail club : tennis.de.table.sntt@gmail.com **contact club :** Michel Robieu tél 0612956032

Président : Hervé Goulay tél : 0628239841

En signant cette fiche d'inscription, **je m'engage à respecter la Charte de Bonne Conduite du SNTT** et autorise le SNTT, pour sa communication interne et/ou externe, à **utiliser mon image** et cela sur tout type de support.

Date :

Signature (Parents pour les mineurs)